

ACCOMPAGNER LES FAMILLES ET PROTÉGER LES ENFANTS



LES ÉLU-ES DE LOIRE-ATLANTIQUE

À GAUCHE ont accompagné les familles dans leur parentalité en créant, avec la CAF, le site internet **parents.loire-atlantique.fr** : infos utiles pour les parents et les enfants, de la naissance jusqu'à l'entrée dans la vie active.

LE DU MANDAT

Un "**contrat jeunes majeurs**" qui accompagne jusqu'à 25 ans (et non plus 21 ans) les jeunes de la protection de l'enfance ayant atteint leur majorité.

Notre enjeu principal a été **d'accompagner les familles, d'assurer la protection des enfants, d'engager des actions de prévention** : vaccination infantile, alimentation, formation au repérage de la maltraitance, visites à domicile auprès des femmes enceintes et des mères vulnérables, isolées ou très jeunes.

FOCUS SUR...

Le parcours de soin coordonné "**Santé protégée**", mis en place pour s'assurer que les enfants concernés par une mesure de protection de l'enfance, bénéficient d'une prise en charge sanitaire et médico-sociale adaptée à leurs besoins.

AUTRES INITIATIVES

Pour conserver une offre d'accueil diversifiée pour les enfants confiés, **la place des assistant-es familiaux-ales a été renforcée** : statut, intégration dans les équipes, offre de formation.

Les conditions d'accueil et de vie des enfants confiés au Département ont été améliorées avec la reconstruction du foyer les Cèdres Bleus à Pornic (6,4 M€), et celle du Centre Départemental Enfance Familles à Saint-Sébastien-sur-Loire (16,5 M€).



La mise en relation entre parents et assistantes maternelles a été facilitée avec la création du site internet **assmat.loire-atlantique.fr**

À RETENIR

(POUR FAIRE TRAVAILLER
VOTRE MÉMOIRE ;-)

20 000
bilans de santé
gratuits chaque
année en école
maternelle

6 000
entretiens gratuits
par an à la Maison
départementale
des adolescents

4 000
familles
bénéficiaires
d'aides
financières

650 jeunes/an
accompagnés
par l'Agence
Départementale
de Prévention
Spécialisée (ADPS)

900
mineurs étrangers
non accompagnés
pris en charge
en 2019